

Avoir le cœur sur la main... et dans la paume

APPLICATION Grâce aux nouvelles technologies, un programme permet de faire intervenir des bénévoles auprès de victimes d'arrêt cardiaque. Un projet vital en Valais.

PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH /
PHOTOS LE NOUVELLISTE

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès en Suisse. On estime que chaque année, en Valais, près de 350 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque, souvent fatal. «Chaque minute écoulée réduit les chances de survie de 10%. Au bout de dix minutes, elles sont ainsi presque nulles», explique Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). Il est donc vital pour la victime, avant même sa prise en charge par les secours professionnels, de pouvoir recevoir le massage cardiaque ainsi qu'un choc électrique externe par un défibrillateur automatique. Si l'on tient compte des statistiques d'intervention et des besoins de la population, le Valais bénéficie d'un dispositif hospitalier adéquat. Cependant, leur arrivée auprès du patient peut prendre jusqu'à vingt minutes et même parfois plus dans la majorité des appels. «C'est la raison pour laquelle nous avons réfléchi à un dispositif complémentaire qui réponde à la demande du territoire.»

Comment ça se passe

Ce dispositif a été mis en place en automne 2018 par cœur wallis. L'association a conçu une application smartphone permettant de constituer un réseau de sauveteurs – appelés «Public Responders» – formés aux gestes de réanimation et à l'utilisation d'un défibrillateur. Grâce à un système de géolocalisation coordonné par la centrale d'alarme 144, les deux premiers Public Responders répondant à l'appel et qui sont les plus proches de la victime d'un arrêt cardiaque sont engagés pour maintenir les fonctions vitales du patient avant l'arrivée des secours professionnels. Nicole Martinet, active auprès des samaritains, appartient à ce réseau de bénévoles, comme bon nombre de ses collègues. En automne dernier, elle est intervenue dans le Valais central: «Vers 17 heures, j'ai reçu par le biais de mon téléphone portable un message d'alerte de l'application cœur wallis. Il m'a suffi de confirmer ma disponibilité. Le programme sélectionne les personnes qui ont répondu favorablement, puis l'application nous guide sur les lieux de l'événement. J'ai quitté Saillon et ai rejoint, sur place, cette seconde personne, une jeune femme de Riddes. On a découvert la victime au sol, inconsciente, qui ne respirait plus. Son fils avait déjà commencé les manœuvres de réanimation. L'épouse de la victime était



«Nous avons atteint la moitié du chiffre idéal, mais notre couverture reste insuffisante pour l'ensemble du canton.»

JEAN-MARC BELLAGAMBA
DIRECTEUR DE L'ORGANISATION CANTONALE VALAISANNE
DES SECOURS (OCVS)

en contact avec le 144 à qui elle a pu confirmer notre présence. Avant l'arrivée des professionnels, nous avons pratiqué la réanimation cardiovasculaire, la respiration, et administré trois chocs électriques à l'aide du défibrillateur. L'assistance s'est poursuivie jusqu'au départ de la victime en ambulance. Les fonctions vitales avaient alors repris, ce qui est extrêmement gratifiant. En tout, l'intervention a duré environ trente minutes.»

En décembre, cœur wallis enregistrait deux nouveaux cas de personnes réanimées grâce au dispositif des Public Responders. «Comme le programme est récent, il est difficile de déterminer si l'application permet de réduire la mortalité liée aux arrêts cardiovasculaires», relativise Jean-Marc Bellagamba. «On assiste cependant à un effet exponentiel en ce qui concerne la survie des victimes. Plus nous comptons de personnes actives pour intervenir, plus l'efficacité sera importante. Dans les cas que nous avons enregistrés, les chances de s'en sortir sans séquelles auraient probablement été nulles sans l'intervention des Public Responders.» Nicole Martinet par-

tage cette idée: «J'aime considérer que le patient est rattaché à une chaîne de sauvetage. Parfois, cela ne marche pas; les réanimations ne fonctionnent pas toujours et l'intervention s'arrête là. Mais cela ne change rien à l'importance de chaque maillon de secours: la conjointe qui appelle les secours, le fils qui commence la réanimation, nous qui poursuivons jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Puis le médecin urgentiste, le cardiologue de l'hôpital, etc. Tous ces maillons ont leur place et, en tant que Public Responders, nous avons à cœur d'être un maillon solide.»

Puis-je devenir Public Responder?

Tout un chacun peut participer, pour peu qu'il soit majeur, réside en Suisse, possède un téléphone portable et soit titulaire d'un certificat BLS/AED (une formation de secouriste que l'on peut suivre auprès des samaritains). La formation est dispensée sur quatre heures de cours. Le cours samaritain de base est à la charge des participants, mais la fondation cœur wallis participe aux frais des formations continues. Le cours de BLS/AED s'élève à 150 francs environ pour les quatre heures. Ensuite, pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site de cœur wallis, puis de télécharger l'application idoine depuis Google Play ou l'Apple Store. S'il vise à terme 3000 Public Responders, le canton en dénombre aujourd'hui 1350. «Nous cherchons à couvrir toutes les régions, mais notre couverture globale reste en concentration insuffisante sur l'ensemble du canton», soutient Jean-Marc Bellagamba.

Infos: cœur wallis est une association privée d'intérêt public à but non lucratif. Pour l'acquisition de défibrillateurs, elle a besoin de lever des fonds. Vos dons sont les bienvenus sur le site coeurwallis.ch/fr Dates des formations sur sama-valais.ch/coeur

INTERVENTION

Souvenez-vous des gestes qui sauvent

Une personne est victime d'un arrêt cardiaque? Voici les gestes à mettre en place le plus rapidement possible: appelez le 144. Une fois les secours prévenus, procédez au massage cardiaque. Ne craignez pas d'y aller franchement et en profondeur. Qu'une ou deux côtes rompent sous la pression est un moindre mal face à la mort. Utilisez un défibrillateur automatique externe (DAE). Ces dispositifs

ne sont plus réservés exclusivement aux professionnels puisqu'ils sont «intelligents» et décident eux-mêmes s'il faut ou non délivrer un choc électrique. La marche à suivre est délivrée pas à pas en plusieurs langues. On en trouve 24 heures sur 24 dans des lieux stratégiques des communes valaisannes. «Ils peuvent être utilisés par un enfant dès 8 ans», affirme Jean-Marc Bellagamba.

SANTÉ: L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

DITES-NOUS...

LUDIVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN



A qui demander conseil?

L'ombudsman de la santé et des institutions sociales est au service des patients mais aussi du personnel des institutions sanitaires et sociales. Le patient qui est mécontent de sa prise en charge par un professionnel de la santé ou une institution (hôpital, clinique, EMS, CMS ou institution sociale) peut s'adresser au bureau de l'ombudsman. Ce dernier le guidera vers le bon interlocuteur et proposera une médiation, si nécessaire. Les employés des institutions peuvent également dénoncer des situations de façon anonyme, sans crainte pour leur emploi. Le service de l'ombudsman est gratuit et indépendant de l'administration. Vous trouvez toutes les informations utiles sur le site internet www.ombudsman-vs.ch. Une permanence téléphonique est à disposition les mardis après-midi et les jeudis matin au 027 321 27 17. Vous pouvez également poser vos questions par courrier électronique: info@ombudsman-vs.ch.

PARTENARIATS